



Cour de France.fr / Histoire et fonction / Maisons, services et charges / Etudes modernes / Les maîtres paumiers du roi au XVIII<sup>e</sup> siècle

**Thierry Bernard-Tambour**

## **Les maîtres paumiers du roi au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Article. Source : Versalia

**Bernard-Tambour, Thierry. Les maîtres paumiers du roi au XVIII<sup>e</sup> siècle, Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles, n° 3, 2000, p. 64-75.**

### **Extrait de l'article**

Le 20 juin 1789, à Versailles, les députés de l'Assemblée Nationale trouvant les portes de la salle des États Généraux fermées, se réunirent dans le jeu de paume tout proche, que son tenancier, le paumier La Taille, était disposé à leur louer. Chacun connaît la suite des événements et comment les mots « jeu de paume » furent à tout jamais gravés dans la mémoire collective de notre pays. Mais combien sont ceux d'entre nous qui connaissent la valeur sportive de ces trois mots ? Combien de nos compatriotes connaissent cet exercice physique et social que pratiquèrent avec plus ou moins de ferveur la majorité de nos rois et de nos princes ? Mais surtout combien parmi nous, allant au-delà d'une identification du jeu de paume avec l'aristocratie, appréhendent l'engouement pour ce loisir qu'eut à la Renaissance le peuple français au sens le plus large du terme ? Trop peu, si l'on considère par exemple les nombreuses expressions restées dans notre langage et issues directement de cet ancêtre du tennis : « enfant de la balle », « prendre la balle au bond », « rester sur le carreau », « épater la galerie », « tomber à pic », « qui va à la chasse perd sa place », etc.

[Lire la suite \(persee.fr\)](#)